

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 23 septembre 2025
N° 2025.09.23_4.

Point 4 – Schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale (SD DD-RSE) de l'université Savoie Mont Blanc

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L123-2 et L712-3 ;

Vu le plan climat-biodiversité et transition écologique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 16 juin 2023 ;

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifiés ;

Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;

► Les membres du conseil d'administration approuvent le schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale (SD DD-RSE) de l'établissement, tel qu'annexé à la présente délibération.

Résultat du vote :

<i>Membres en exercice :</i>	36	<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	25
<i>Quorum :</i>	18	<i>Contre :</i>	5
<i>Membres présents :</i>	20	<i>Abstention :</i>	2
<i>Membres représentés :</i>	7	<i>Pour :</i>	20
<i>Nombre de votants :</i>	27		

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	29/09/2025
	Transmise au recteur de région académique le :	29/09/2025
<p>Modalités de recours contre la présente délibération : <i>La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.</i></p> <p><i>En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.</i></p>		

Schéma directeur développement durable — responsabilité sociétale et environnementale

2025-2030

MOT DU PRESIDENT

L'université Savoie Mont Blanc, implantée au cœur d'un territoire exceptionnel entre lacs et montagnes, porte une responsabilité particulière face aux enjeux environnementaux et sociétaux contemporains. Ancrée dans des valeurs d'ouverture, de solidarité, d'excellence et d'engagement territorial, elle affirme avec ce schéma directeur Développement durable et Responsabilité sociale et environnementale (DD&RSE) sa volonté de contribuer activement aux transitions indispensables de notre époque.

Fruit d'une démarche collective et transversale, ce schéma directeur a mobilisé l'ensemble de notre communauté universitaire – personnels, étudiantes et étudiants, composantes, laboratoires, services – ainsi que de nombreux partenaires institutionnels, économiques et associatifs. Leur participation et leur engagement ont permis de définir une stratégie ambitieuse, réaliste et cohérente, à la hauteur des défis sociaux et environnementaux que nous devons relever.

Organisé autour de cinq axes structurants – la gouvernance, la formation, la recherche, l'environnement et la politique sociale –, ce schéma se décline en objectifs stratégiques et en plans d'action concrets, destinés à guider l'université dans la durée. Il ne s'agit pas seulement de réduire nos impacts ou d'améliorer nos pratiques, mais aussi de contribuer activement à l'innovation, à la diffusion des savoirs et à l'accompagnement des transformations de notre société.

Par ce document, l'USMB réaffirme son engagement à inscrire le développement durable et la responsabilité sociale et environnementale au cœur de toutes ses missions – enseigner, chercher, innover, coopérer et accompagner la réussite de chacune et chacun. Plus qu'un plan d'action, ce schéma directeur est une trajectoire collective, qui appelle l'implication et la créativité de toute notre communauté, afin de construire ensemble une université plus durable, plus inclusive et plus solidaire.

Ensemble, faisons de l'USMB une université actrice des transitions et de la société.

Philippe Briand

INTRODUCTION

L'urgence climatique, l'érosion de la biodiversité, les atteintes environnementales et la pression sociale appellent à une transformation de nos modes de vie. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, en tant qu'acteurs majeurs de la connaissance, de la formation et de l'innovation, ont un rôle essentiel à jouer dans cette transition. Consciente de sa responsabilité, notre université s'engage dans cette dynamique, en construisant une trajectoire en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Cet engagement s'inscrit dans un cadre réglementaire national :

- **La circulaire « Service public écoresponsable » (2020)** impose de mettre en place des actions concrètes de réduction de l'empreinte environnementale ;
- **Le Plan Climat-Biodiversité du MESR (2023)** invite les établissements à se mobiliser sur les enjeux de transition écologique en intégrant ces enjeux dans leurs missions fondamentales : formation, recherche, gouvernance et vie de campus ;
- **Le cadrage du MESR sur les Schémas directeurs DD&RSE (2022)** fixe une méthodologie commune aux établissements pour construire leur SD-DD&RSE autour de **cinq axes structurants**, garantissant une approche globale et cohérente des enjeux de développement durable.

Dans ce contexte, notre université s'est engagée dans l'élaboration de son propre Schéma Directeur (SD) DD&RSE à travers un travail de **co-construction associant largement la communauté universitaire**. Ce processus a débuté par un **état des lieux** de l'existant : dans plusieurs domaines, l'université disposait déjà de feuilles de route et d'objectifs clairs ; il s'est alors agi de les formaliser dans le SD-DD&RSE. Pour d'autres thématiques, une réflexion collective était nécessaire afin de définir les orientations et les actions à mettre en œuvre. Des **ateliers de co-construction** ont alors été organisés, en mobilisant des méthodes d'intelligence collective (telles que le World Café), pour réunir une diversité d'acteurs internes : étudiants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, services centraux, etc. Ces échanges riches ont permis de faire émerger des priorités partagées et des actions adaptées aux spécificités de notre établissement.

La rédaction du SD-DD&RSE s'est appuyée sur le **cadrage du ministère** structuré autour des cinq axes suivants :

1. **Gouvernance** : pilotage du schéma, communication autour du SD DD&RSE, lien avec les partenaires territoriaux, achats responsables
2. **Enseignement et formation** : intégrer les enjeux DD&RSE dans les formations des étudiants, former les personnels aux enjeux DD&RSE
3. **Recherche et innovation** : orienter la recherche vers les défis environnementaux et sociétaux, réduire l'impact environnemental des pratiques de recherche
4. **Environnement** : améliorer la performance écologique des campus (mobilité, énergie, déchets, biodiversité, etc.).
5. **Politique sociale et ancrage territorial** : favoriser l'égalité, l'inclusion des étudiants et des personnels, qualité de vie au travail et sur les campus

Le SD DD&RSE est établi pour une durée de 5 ans. Un bilan sera établi en 2030.

Table des matières

MOT DU PRESIDENT	2
INTRODUCTION.....	3
1 Gouvernance.....	6
1.1 Formaliser le pilotage du SD DD&RSE et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement.....	6
Action 1.1.1 – Pilotage du SD DD&RSE	6
Action 1.1.2 – Impliquer la communauté.....	7
Action 1.1.3 – Communication sur le SD DD&RSE et ses actions	8
1.2 Agir pour le développement durable et la responsabilité sociétale en lien avec nos partenaires.....	9
Action 1.2.1 – Renforcer les partenariats avec des acteurs locaux/régionaux	9
Action 1.2.2 – Candidater à un label lié aux enjeux DD&RSE	9
1.3 Favoriser les achats responsables	10
Action 1.3.1 – Intégrer des considérations environnementales et sociales dans l'achat public	10
Action 1.3.2 – Rationaliser les achats	11
2 Formation	13
2.1 Intégrer les enjeux DD&RSE dans les formations.....	13
Action 2.1.1 – Intégrer les enjeux DD&RSE dans les formations initiales, apprentissages, continues – 1 ^{er} cycle.....	13
Action 2.1.2 – Intégrer les enjeux DD&RSE dans les formations initiales, apprentissages, continues – 2 ^d cycle.....	14
Action 2.1.3 – Cartographier les formations en lien avec le DD&RSE	15
Action 2.1.4 – Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RSE	16
Action 2.1.5 – Contribuer à la formation et à l'engagement des étudiants aux TEDS au travers de projets co-construits avec les acteurs du territoire	16
2.2 Former les personnels.....	17
Action 2.2.1 – Former les personnels aux enjeux DD&RSE	17
Action 2.2.2 – Accompagner les enseignants-chercheurs dans l'intégration des TEDS dans leurs cours	18
3 Recherche.....	20
3.1 Intégrer les enjeux DD&RSE dans la stratégie de recherche et d'innovation	20
Action 3.1.1 – Etablir une cartographie des projets et des acteurs de la recherche en lien avec DD&RSE	20
Action 3.1.2 – Inciter et accompagner la recherche qui permet de répondre aux enjeux DD&RSE.....	21
Action 3.1.3 – Mesurer et réduire les impacts environnementaux des activités de recherche	21
3.2 Favoriser les interactions sciences et société.....	22
Action 3.2.1 – Diffuser la science vers le grand public	22

Action 3.2.2 – Renforcer la communication autour de la culture scientifique.....	23
3.3 Ethique et responsabilité sociétale de la recherche.....	24
Action 3.3.1 – Etablir une charte éthique de la recherche.....	24
4 Environnement.....	25
4.1 Mesurer et réduire les émissions GES et la consommation énergétique	25
Action 4.1.1 – Réaliser périodiquement le bilan carbone de l'établissement et définir la trajectoire de décarbonation	25
Action 4.1.2 – Améliorer l'efficacité énergétique des systèmes.....	26
Action 4.1.3 – Rénover les bâtiments et rationaliser l'occupation des surfaces.....	27
Action 4.1.4 – Mettre en œuvre le plan Mobus	28
Action 4.1.5 – Développer la mobilité active en facilitant le passage à l'action.....	30
4.2 Préserver et restaurer la biodiversité	31
Action 4.2.1 – Mettre en place une politique d'entretien raisonné des espaces verts	31
Action 4.2.2 – Désimperméabilisation des sols.....	32
Action 4.2.3 – Faire des campus des terrains expérimentaux sur la biodiversité.....	32
4.3 Développer une gestion durable des déchets.....	34
Action 4.3.1 – Renforcer le tri des déchets dans les bâtiments	34
Action 4.3.2 – Favoriser le réemploi et la seconde vie à l'université	35
5 Politique sociale	36
5.1 Favoriser l'égalité et la qualité de vie au travail au sein des personnels.....	36
Action 5.1.1 – Mettre en œuvre le plan égalité	36
Action 5.1.2 – Poursuivre les actions de la mission Santé et Bien-être au travail	37
Action 5.1.3 – Accompagner le développement des compétences nécessaires aux transitions et aux carrières.....	37
Action 5.1.4 – Faire du Label HRS4R un levier pour les conditions de travail et la QVT	38
5.2 Favoriser l'égalité et la qualité de vie au travail pour les étudiants.....	39
Action 5.2.1 – Bien accueillir les étudiants.....	39
Action 5.2.2 – Promouvoir un environnement universitaire inclusif et favorable au bien-être des étudiants	40

1 Gouvernance

L'axe **Gouvernance** porte sur le **pilotage global** du schéma directeur, à la fois dans ses dimensions stratégiques et opérationnelles. Il comprend également la **communication** autour du schéma et des thématiques prioritaires (mobilité, énergie, etc.), à destination de l'ensemble des usagers de l'université. **L'implication de la communauté** universitaire est au cœur de cet axe, notamment à travers la mise en place d'un **réseau de référents** et d'ambassadeurs dans toutes les composantes et services. L'axe Gouvernance inclut par ailleurs les **partenariats avec les acteurs régionaux** engagés dans les transitions, ainsi que la structuration d'une politique **d'achats responsables**, enjeu transversal à l'ensemble de l'établissement.

1.1 Formaliser le pilotage du SD DD&RSE et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement

Action 1.1.1 – Pilotage du SD DD&RSE

Description

Le **pilotage politique** est assuré par un **comité stratégique**, chargé de réaliser une revue transversale semestrielle de l'ensemble des fiches actions. Ce comité réalise les arbitrages nécessaires et fixe les orientations pour la période à venir.

Le **pilotage opérationnel** repose sur un **pilote** dédié à **chaque fiche action**. Celui-ci assure la mise en œuvre du projet, le suivi des indicateurs et l'animation des **comités opérationnels**, organisés régulièrement pour garantir l'avancement de l'action. Le pilote assure également la liaison avec le comité stratégique, à qui il remonte les informations pertinentes et les besoins d'arbitrage. Les comités opérationnels sont définis sur chaque action en s'appuyant si possible sur ceux déjà existants.

Un **tableau de bord global**, destiné au suivi des actions et de leurs indicateurs, est mis en place et **suivi par l'Institut des Transitions**.

Chaque Service ou Direction devra intégrer les actions le concernant dans **son projet de service** et sera associé à la définition et la mise en œuvre des actions de même que les vice-présidents concernés.

Acteurs impliqués

Pilote : Directrice de l'Institut des Transitions

Instance de pilotage : Comité Stratégique (Président, VPRH, VP Formation, VP Recherche, VP Finance, DGS, DGSA, VP Patrimoine, Chargé de mission transition écologique)

Parties prenantes internes : Pilote des fiches actions, représentants des composantes et laboratoires (directeur ou référents DDRS)

Parties prenantes externes : Fondation USMB, Club des entreprises

Mise en œuvre et calendrier

- Réunion du comité stratégique 2 fois par an
- Mise en place des comités opérationnels avec un cadrage méthodologique commun
- Mise en place du tableau de suivi au moment de la validation du SD DD-RSE. Il sera suivi par le chargé de projet DD&RSE de l'Institut des transitions.
→ Automne 2025 – Chargé de projet SD DD&RSE

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Tableau de bord réalisé et suivi	Tableau de bord réalisé d'ici fin 2025, suivi annuel.
Comité stratégique réuni	Minimum 2 fois par an
Nombre de comité opérationnel réuni / an	30

Action 1.1.2 – Impliquer la communauté

Description

Afin de promouvoir le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale (SD-DD&RSE) en interne et en externe, de valoriser les actions engagées et de mobiliser les parties prenantes, l'université s'appuiera sur **la Journée des Transitions**, organisée par l'Institut des Transitions. Cet événement constituera **un moment clé de communication**, de sensibilisation et de **valorisation des avancées du SD-DD&RSE**, permettant de partager les résultats, les bonnes pratiques, et de renforcer l'engagement collectif autour des enjeux de transition écologique et sociétale.

Un réseau de référents DD&RSE sera étoffé avec un référent par composante et par unités de recherche, et un référent par structure administrative. Ils verront leurs missions et leur périmètre clarifié et uniformisé via **une lettre de mission commune**, précisant leurs rôles, responsabilités et modalités d'action. Ce réseau de référent DD&RSE sera animé par l'Institut des transitions qui les réunira afin de coordonner leur action et faire le lien avec le comité stratégique. Les référents DD&RSE seront mobilisés dans certains comités opérationnels.

Les associations étudiantes de l'USMB engagées sur les enjeux de développement durable seront mobilisées pour jouer un rôle d'ambassadrices auprès de l'ensemble de la communauté étudiante. Autant que possible, elles seront mobilisées et associées pour la mise en place des actions à destination des étudiants.

Acteurs impliqués

Pilote : Directrice de l'Institut des Transitions

Parties prenantes internes : Référents DD&RSE

Parties prenantes externes : Partenaires de l'USMB invités aux journées de transitions

Mise en œuvre et calendrier

- 1) Organisation de **la Journée des Transitions**
- 2) Rédaction de la **lettre de mission** pour les référents DD&RSE et les associations ambassadrices
→ *Automne 2025 – Institut des transitions*

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Organiser une journée des transitions et d'autres événements autour des transitions	Minimum 1 par an
Définir un référent DD-RS dans chaque structure de l'USMB.	1 référent par composante 1 référent par labo 1 référent par structure administrative

Action 1.1.3 – Communication sur le SD DD&RSE et ses actions

Description

La communication autour du SD DD&RSE se déclinera en interne et en externe.

- **En interne**, un article sera publié sur l'intranet, et la page « Éco-geste » existante sera refondue en une page dédiée au SD DD&RSE pour valoriser les actions menées ainsi que les dispositifs disponibles selon les différentes cibles (étudiants, personnels, etc.).
- **En externe**, la communication reposera notamment sur la diffusion de communiqués de presse et de publications sur LinkedIn, afin de valoriser l'engagement de l'université auprès d'un public plus large.
- Des publications seront également diffusées sur les réseaux sociaux tout au long de l'année, en fonction du calendrier des actions (cible interne et externe).

Un focus particulier sera porté sur la **mobilité** pour encourager les changements de comportements en matière de mobilité, en partenariat avec **l'Agence Écomobilité**. Un plan de sensibilisation interne ciblant les étudiants et les personnels sera construit pour lever les freins au changement de mode de transport (dont marketing incitatif). Il s'accompagnera d'actions facilitant notamment l'accès aux transports en commun en renforçant le lissage de l'arrivée des étudiants sur les campus. Les messages seront adaptés en fonction des saisons et des besoins identifiés. L'objectif est de **faciliter l'adoption de comportements plus durables**, en partageant des exemples concrets et inspirants.

Acteurs impliqués

Pilote : Direction de la communication

Instance de pilotage : Cotech Communication DD&RSE (DirCom, chargé de projet DDRS, référent DD&RSE, VP communication, institut des transitions)

Parties prenantes internes : Cellule mobilité, Unita, SVEC, Direction du Patrimoine

Parties prenantes externes : Agence eco-mobilité, collectivités locales

Mise en œuvre et calendrier

- 1) **Communiquer en interne** sur le SD DD&RSE
 - Rédaction d'un article sur l'intranet pour communiquer sur l'adoption du SD DD&RSE, à destination de la communauté
 - *Automne 2025 – Direction de la communication en lien avec le chargé de projet DD&RSE*
 - Travail de refonte de la page « Eco-gestes » en une page « DD&RSE » mettant en valeur les actions menées dans le cadre du SD DD&RSE et les dispositifs utiles pour la communauté universitaire
 - *2025-2026 – Direction de la communication en lien avec le chargé de projet DD&RSE*
 - Communication sur les réseaux sociaux pour valoriser les actions menées
 - *2025-2026 – Direction de la communication en lien avec le chargé de projet DD&RSE*
- 2) **Communiquer en externe** sur le SD DD&RSE : communiqué de presse, publications sur LinkedIn
 - *Automne 2025 – Direction de la communication en lien avec le chargé de projet DD&RSE*
- 3) **Focus mobilité**, plan de sensibilisation : la dircom et la cellule mobilité travailleront à la définition et au déploiement de ce plan annuel de sensibilisation en partenariat avec l'Agence Ecomobilité

Coût de l'action : € (si campagne de sensibilisation conçue sur mesure €€)

Indicateur / Jalon	Cible
Nombre de support de communication publié sur le sujet / an	6
Programme annuel de communication	2026

1.2 Agir pour le développement durable et la responsabilité sociale en lien avec nos partenaires

Action 1.2.1 – Renforcer les partenariats avec des acteurs locaux/régionaux

Description

L'université s'engage avec ses partenaires locaux/régionaux sur des projets DD&RSE :

- Plusieurs laboratoires de recherche de l'université sont des unités mixtes de recherche. La **collaboration avec les ONR** pour favoriser la recherche transversale d'excellence est au cœur de la stratégie de l'USMB.
- La **Fondation USMB**, avec des chaires qui travaillent sur des thématiques DD&RSE (tourisme durable, économie environnementale, transition énergétique, etc.)
- L'université travaille dans une **relation partenariale étroite** avec **les structures culturelles du territoire** afin de diffuser la science vers le grand public via les Amphis pour tous, les concours Ma Thèse en 180 secondes, etc. (voir la fiche 3.2)
- L'université s'est engagée auprès des **collectivités porteuses de projets de territoire** engageant (Grand lac, Grand Chambéry et Grand Annecy) et poursuivra cette démarche selon les sollicitations

Acteurs impliqués

Pilote : Institut des transitions

Parties prenantes internes : Cellule CSTI de l'USMB, direction du patrimoine

Parties prenantes externes : Agglomérations, CD 73 et 74, campus connectés, 2 CCSTI

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Cartographier les actions DD&RSE des parties prenantes (partenaires, acteurs et réseaux) au service de projets DD&RSE du territoire	2026
Mobiliser nos partenaires dans le cadre d'un réseau coopératif à visée prospective autour des enjeux DD&RSE (au sein d'une Assemblée des Transitions)	2026
Associer les partenaires aux événements de l'USMB concernant les enjeux DD&RSE à l'échelle du territoire	3/an

Action 1.2.2 – Candidater à un label lié aux enjeux DD&RSE

Description

Plusieurs **labels** permettent de valoriser l'engagement d'une université en matière de **développement durable** et de responsabilité sociale (DD&RSE). L'objectif Pour l'USMB est de réaliser un benchmark des labels existants afin d'identifier celui qui correspond le mieux aux ambitions de l'établissement. À l'issue de cette analyse, un choix sera effectué, et la démarche de candidature sera engagée. Le **label DD&RSE**, recommandé par le MESR, fera l'objet d'une attention particulière pour évaluer sa pertinence par rapport aux autres options possibles. L'établissement souhaite étudier la faisabilité d'une labellisation et préparer, durant la durée de ce schéma directeur, sa candidature pour cela.

Acteurs impliqués

Pilote : Directrice Institut des transitions

Instance de pilotage : Comité stratégique DD&RSE

Parties prenantes internes : Institut des transitions

Parties prenantes externes : Cirses

Mise en œuvre et calendrier

- **Benchmark** des labels développement durable pour les universités
→ 2026 – *Chargé de projet SD DD&RSE*
- Démarche de **candidature** au label choisi – 2030
→ 2030

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Dépôt d'un dossier de candidature	2030

1.3 Favoriser les achats responsables

Action 1.3.1 – Intégrer des considérations environnementales et sociales dans l'achat public

Description

L'USMB s'inscrit depuis 2023 dans une démarche progressive de renforcement de **l'achat responsable**, en conformité avec les objectifs du Plan national pour des achats durables. Sur le volet environnemental, les prescripteurs sont notamment accompagnés pour prendre en compte des critères environnementaux dans le jugement des offres à hauteur de 10 %. De même, ils sont incités à permettre aux prospects de répondre aux appels à concurrence avec la fourniture **de matériel d'occasion ou reconditionné**, particulièrement pour les équipements scientifiques, la téléphonie, et le matériel informatique. Sur le volet social, la possibilité de réserver un marché aux structures du handicap et aux structures de l'insertion est envisagée, sur des segments d'achat cible (particulièrement prestation de traiteur et entretien des espaces verts).

Afin de **renforcer l'intégration des dimensions environnementales** dans les achats, cette fiche action vise à **élaborer un référentiel de critères et clauses environnementales**, adapté par type d'achat. Ce référentiel servira de guide pour les prescripteurs dans l'intégration de ces considérations dans leurs consultations.

Sur le volet social, une réflexion sera engagée pour **fixer un seuil** au-delà duquel l'université **intégrera une clause sociale d'exécution du marché**, avec l'appui technique (payant) d'un facilitateur social.

Acteurs impliqués

Pilote : VP Finance

Instance de pilotage : Copil Achats-Marchés (VP Finance, DGS, DAF, SAM, DIRPAT, 2 RAF de Composantes, Chargé de projet DD&RSE)

Parties prenantes internes : DRH, Composantes, Laboratoires, DN, DirCOM, CRB

Parties prenantes externes : Organismes prestataires extérieurs (dans le cadre d'un sourcing fait par le SAM), ESAT, Collectivités locales, Entreprises bénéficiant de l'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale »

Mise en œuvre et calendrier

- 1) **Référentiel de considérations environnementales par type d'achat**
 - Elaboration du **référentiel** sur les considérations environnementales par type d'achat,

→ 1^{er} semestre 2026 – Copil Achats-Marchés

- Sourcing réalisé auprès des prestataires pour vérifier la faisabilité des considérations mentionnées dans le référentiel

→ 1^{er} semestre 2026 – SAM

- 2) **Définition des clauses sociales** avec les conditions d'introduction dans les marchés (seuil du marché, famille d'achat...)

→ 1^{er} semestre 2027 – Copil Achats-Marchés

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Pourcentage de marchés intégrant une considération environnementale	100% en 2028
Pourcentage de marchés intégrant une clause sociale d'exécution du marché	30% en 2028

Action 1.3.2 – Rationaliser les achats

Description

L'université souhaite adopter une politique d'achat plus responsable, en s'appuyant sur la démarche « Éviter, réduire, compenser ». Plusieurs actions seront réalisées :

- **Un outil d'aide à la décision**, sous forme d'arbre de décision par exemple, sera mis à disposition pour encourager une réflexion systématique avant tout achat : « Mon besoin est-il réel ? », « Existe-t-il une alternative à l'achat ? », etc. L'objectif est de limiter les achats superflus et privilégier des solutions durables.
- **Concernant les goodies**, un guide ou outil d'aide à la décision sera proposé pour mieux encadrer ces achats (quantités, utilité réelle, types d'objets à privilégier ou éviter, mutualisation).
- Les **achats et la fin de vie du matériel informatique** seront aussi particulièrement étudiés afin d'aboutir à un cadrage au niveau de l'établissement (allongement de la durée de vie, réduction du nombre de points d'impression, etc.).

Acteurs impliqués

Pilote : VP Finance

Instance de pilotage : Copil Achats-Marchés (VP Finance, DGS, DAF, SAM, DIRPAT, 2 RAF de Composantes, Chargé de projet DD&RSE)

Parties prenantes internes : Composantes, Laboratoires, DN, DirCOM, CRB

Parties prenantes externes : UGAP, syndicat de gestion des déchets, organismes liés à la revalorisation ciblée des déchets (réutilisation, recyclage)

Mise en œuvre et calendrier

1) Outil d'aide à la décision dans les achats

- Création d'un **outil d'aide à la décision** avant tout achat, en s'appuyant sur l'existant (notamment l'arbre de décision CNRS, l'outil du gouvernement « Kit Achat durable », etc.). Réflexion sur les moyens de diffusion de l'outil (atelier avec les cadres, affichage, etc.)
→ 2025 – Copil Achats-Marchés et Chargé de projet DD&RSE

2) Cadrage de l'achat des goodies

- **Etablir et diffuser un cadrage** (Mieux évaluer les quantités, proposer plutôt qu'offrir, types de goodies, etc.) et assurer sa mise en œuvre (guide de bonnes pratiques, note de service, arbre de décision, création d'un marché, etc.)

→ 1^{er} semestre 2026 – Copil Achats-Marchés

3) Note de service achats intégrant davantage de critères écologiques

→ 1^{er} semestre 2026 – Copil Achats-Marchés

4) Numérique responsable

- Définir un cadrage sur **l'achat et la fin de vie du matériel numérique** et les modalités de mise en œuvre (note de service, guide de bonnes pratiques...) : recensement du matériel, allongement de la durée de vie, recyclage du matériel, don de matériel, consignes d'impression, etc.

→ 1^{er} semestre 2026 – GT Numérique (Responsable l'équipe support de la DN, DAF, Agence comptable, Correspondants informatiques de composantes)

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Cadrage réalisé sur les achats responsables (goodies, note de service, numérique)	2026
Diffusion outil d'aide à la décision	2026
Note de service achats mise à jour	2027

2 Formation

L'axe Formation du Schéma directeur DD&RSE vise à intégrer de manière transversale les enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale dans l'ensemble des parcours de formation proposés par l'université. Il s'agit de permettre à chaque étudiant d'acquérir les **connaissances** et **compétences** nécessaires pour **comprendre les grands enjeux de transition** et y **contribuer de manière active**. L'université entend ainsi renforcer la place du DD&RSE dans les **formations de premier et de second cycle**, en formation initiale, continue ou en apprentissage, tout en valorisant les formations existantes par une **cartographie dédiée**. Le développement des compétences transversales liées aux transitions est encouragé, notamment par des **projets co-construits avec les acteurs du territoire**. En parallèle, cet axe comprend également un volet essentiel consacré à la **formation des personnels**, afin de leur permettre de mieux s'approprier les enjeux DD&RSE et d'accompagner les évolutions pédagogiques, pour **intégrer les transitions dans les enseignements**.

2.1 Intégrer les enjeux DD&RSE dans les formations

Action 2.1.1 – Intégrer les enjeux DD&RSE dans les formations initiales, apprentissages, continues – 1^{er} cycle

Description

Dans le cadre du **Plan Climat Biodiversité**, le ministère de l'Enseignement et de la Recherche préconise de former les étudiants de premier cycle (licence et BUT) à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS), en respectant le cahier des charges d'un socle commun de connaissances et de compétences. Ce socle de connaissances repose sur **quatre thématiques** principales :

1. Changement climatique : atténuation et adaptation,
2. Biodiversité : préservation et restauration,
3. Ressources naturelles : disponibilité, incluant l'énergie,
4. Transition juste et équitable : dimensions sociales et citoyennes.

Ces thématiques sont intégrées de **manière interdisciplinaire**, reliant sciences naturelles, ingénierie, santé, et sciences humaines et sociales. L'objectif est de proposer une **vision systémique et transversale des enjeux**, tout en favorisant des **approches concrètes** comme les **études de cas ou les projets locaux**.

Acteurs impliqués

Pilote : Directrice de l'Institut des Transitions

Instance de pilotage : Bureau formation

Parties prenantes internes : Pôle Formation autour du VP Formation, Directeurs de composantes, Responsables de formations de 1^{er} cycle, Référents TEDS des composantes, Institut des Transitions, Cellule Amétys, Cellule MOODLE

Parties prenantes externes : UVED, monde associatif et socio-économique impliqué dans les enjeux de transition écologique et environnementale

Mise en œuvre et calendrier

- **Déploiement** d'une première collection transversale de **4 conférences sur le socle commun** pour les étudiants de L2/B2 privilégiant une approche pluridisciplinaire
→ 2024-2025
- **Bilan du déploiement** de l'année 2024-2025 avec les référents TEDS des composantes
→ Printemps 2025
- Présentation du **plan de déploiement 2025-2028** en bureau Formation
→ Septembre 2025

- **Vote des DG licence** intégrant les TEDS
→ *Automne 2025*
- **Référencement** des TEDS dans **Amétys** et formalisation des compétences liées aux TEDS
→ *2025-2026*
- **Intégration des TEDS** dans **l'offre existante**
→ *Années universitaires 2025-26 et 2026-27*
- **Intégration des TEDS** dans la **nouvelle offre de formation**, avec ECTS
→ *2027*

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
% de formations de 1er cycle ayant intégré le volume seuil de TEDS, voté en CVFU et inscrit dans les Dispositions Générales du 1er cycle	100%
% des équipes pédagogiques ayant accès au catalogue de modules TEDS USMB	100%

Action 2.1.2 – Intégrer les enjeux DD&RSE dans les formations initiales, apprentissages, continues – 2^d cycle

Description

L'USMB a pour ambition de former **l'ensemble des étudiants de master aux grandes transformations** de notre temps et à leurs enjeux systémiques : (i) en les conduisant à une **bonne compréhension des transitions** environnementales, écologiques, énergétiques et climatiques ; (ii) en développant leur sensibilité aux **approches interdisciplinaires**, de nature à mieux appréhender les problématiques complexes et multidimensionnelles, notamment dans le champ des grandes transitions environnementales, sociétales, technologiques ; (iii) en leur donnant à voir les **résultats de la recherche**, et en particulier les travaux de nos laboratoires sur les axes distinctifs de l'USMB ; (iv) en renforçant **leurs capacités d'adaptation et d'engagement**, leurs compétences **comportementales et relationnelles** (soft skills).

L'objectif (i), intitulé TEDS Expert, est indissociable des objectifs (ii), (iii), (iv). L'ensemble de ces objectifs se déploient en interne en tant que « **modules SHINE** ».

Acteurs impliqués

Pilote : Directrice de l'Institut des transitions

Instance de pilotage : Bureau formation et Copil SHINE

Parties prenantes internes : VP du pôle formation, Directeurs de composantes, Cellule Amétys, Référents TEDS des composantes

Parties prenantes externes : monde associatif et milieu socio-économique en lien avec les problématiques environnementales

Mise en œuvre et calendrier

- **Vote en CFVU** des dispositions générales master, intégrant les modules SHINE (dont TEDS expert)
→ *Mars 2024*
- **Déploiement progressif** dans les maquettes
→ *A partir de septembre 2025*
- **Référencement des modules** TEDS Expert dans les maquettes, via les "repères Amétys" dans l'optique d'un **affichage** explicite de ces modules dans le **catalogue de l'offre** de formation
→ *2025-2026*
- **Déploiement complet** dans le cadre de la nouvelle offre

→ Rentrée 2027

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Masters – hors MEEF et masters co-accrédités- intégrant à minima 3 ECTS de modules “TEDS Expert” en Master au sein des 18 ECTS de crédits associés aux modules SHINE	100%

Action 2.1.3 – Cartographier les formations en lien avec le DD&RSE

Description

Afin de (i) respecter les engagements requis par le Plan Climat Biodiversité, visant à former tous les étudiants de 1er cycle aux enjeux de la Transition Ecologique et du Développement Soutenable (TEDS), et de (ii) déployer le projet SHINE en master, ambitionnant de former tous les étudiants de 2nd cycle aux enjeux écologiques et sociétaux à un niveau expert, **l'USMB développe une cartographie des enseignements** relevant du **champ TEDS** dans l'ensemble de son offre de formation. Cette **cartographie** vise tout autant à s'assurer que **tous les étudiants sont formés aux grands enjeux environnementaux**, quelle que soit leur formation, qu'à dresser un **catalogue des expertises de l'établissement**, en lien avec ses axes d'excellence en recherche. La cartographie des modules TEDS permettra d'identifier le poids de ces sujets dans les programmes et de dresser une carte des formations en lien fort avec les enjeux environnementaux et de conforter la signature de l'USMB, université engagée dans les grandes transitions.

Acteurs impliqués

Pilote : Institut des Transitions

Instance de pilotage : Pôle formation en lien avec le VP Formation, la VP Interdisciplinarité

Parties prenantes internes : Institut des transitions, cellule AMETYS

Parties prenantes externes : non

Mise en œuvre et calendrier

- **Développement** de la brique **Amétys** permettant le référencement des cours
→ 2025
- **Référencement détaillé** des cours permettant le référencement TEDS des formations
→ 2025-2026
- Mise en place d'un **catalogue** des cours, des expertises et des formations TEDS
→ 2026-2027
- Campagne de communication mettant en valeur les formations référencées TEDS de l'établissement, en résonance avec la signature de l'établissement
→ 2026-2027

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Enseignements TEDS identifiés et référencés de manière détaillée (syllabus comportant les grandes lignes du cours, les compétences indexées dans un cadre de référence de type GreenComp) sur Amétys	100%
Création d'une labélisation TEDS des formations et d'un catalogue des expertises, en lien avec la recherche	2027

Action 2.1.4 – Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RSE

Description

L'action vise à intégrer la **Transition écologique et développement soutenable (TEDS)** dans le référentiel des compétences des formations selon l'approche par compétences (APC), en s'appuyant sur le référentiel européen **GreenComp**. L'objectif est d'ajouter une **composante essentielle** aux **référentiels existants**, afin de **former les étudiants** à la durabilité. Des exemples de composantes sont : incarner les valeurs de la durabilité en comprenant son propre impact et en proposant des solutions justes ; adopter une vision systémique et critique de la durabilité dans sa complexité ; imaginer des futurs durables en mobilisant des approches interdisciplinaires et créatives ; et enfin, agir concrètement en identifiant les leviers de changement et en développant des actions collectives. Ce cadre permettra de **structurer les compétences durables** dans **toutes les formations universitaires**.

Acteurs impliqués

Pilote : VP formation et vie universitaire

Instance de pilotage : COPIL @spire

Parties prenantes internes : Equipes pédagogiques licence (et BUT), référents composantes TEDS et APC, APPRENDRE et DEVE

Parties prenantes externes : expérience d'autres université, réseau des référent TEDS.

Mise en œuvre et calendrier

- **Co-construction du référentiel** USMB à partir du référentiel GreenComp adapté aux licences et nomination d'un référent TEDS par licence
→ 2024
- **Intégration** dans les **SAé** au fur et à mesure qu'elles montent en qualité en relation avec le référent TEDS et le pilote APC
→ 2025

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
% de de formation de 1er cycle ayant intégré une composante essentielle TEDS dans le référentiel de compétences	100% des licences

Action 2.1.5 – Contribuer à la formation et à l'engagement des étudiants aux TEDS au travers de projets co-construits avec les acteurs du territoire

Description

L'action vise à encourager l'engagement et la formation des étudiants autour des thématiques TEDS. L'objectif est de renforcer, en collaboration avec les acteurs du territoire (qu'il s'agisse d'entreprises ou du monde associatif), la citoyenneté active des étudiants sur ces enjeux, à travers plusieurs dispositifs :

- Des **projets tutorés** centrés sur les thématiques TEDS ;
- Des **stages immersifs** au sein d'entreprises ou d'associations exemplaires dans le domaine des transitions.
- Le dispositif **PITON**, qui propose des stages collectifs en entreprise sur des sujets innovants liés aux transitions ;
- Des expériences d'entrepreneuriat étudiant, centrées sur des projets au service des grands enjeux de transitions

- Des expériences volontaires d'engagement étudiant dans le monde associatif impliqué dans les transitions.

Au-delà des enseignements théoriques, ces expériences visent à offrir aux étudiants une mise en pratique concrète, afin de leur permettre de s'impliquer activement et de devenir des acteurs des transitions. Ces expériences immersives prendront des formes variées (dans les maquettes ou hors maquettes). Elles seront identifiées en tant que "TEDS, projet citoyen".

Acteurs impliqués

Pilote : Directrice de l'Institut des Transitions

Instance de pilotage : Copil Institut des transitions

Parties prenantes internes : Composantes, cellule PITON, pôle entrepreneuriat étudiant, SVEC

Parties prenantes externes : Club des entreprises, Collectivités territoriales, entreprises et associations

Mise en œuvre et calendrier

- **Action 1 :** cartographie des initiatives existantes en composantes
→ *date : année universitaire 2025-2026*
- **Action 2 :** valorisation de ces initiatives lors des semaines du développement durable et des transitions organisées par le SVEC
→ *date : année universitaire 2025-2026*
- **Action 3 : identification de ces initiatives TEDS "projet citoyen" dans la nouvelle offre de formation**
→ *date : année universitaire 2027*

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Opportunités d'engagement citoyen centrés sur les TEDS dans chaque département de formation (stages TEDS, projets tutorés, PITON, entrepreneuriat étudiant, bénévolat, engagement associatif...)	2027
Nombre de projets TEDS "projet citoyen" présentés lors des semaines du DD	20 projets / an

2.2 Former les personnels

Action 2.2.1 – Former les personnels aux enjeux DD&RSE

Description

Conformément à la **circulaire SPE** et dans le cadre de ses engagements citoyens, l'établissement souhaite **sensibiliser l'ensemble de ses personnels aux enjeux TEDS :**

- **Concepts clés** du développement durable et de la responsabilité sociétale.
- **Présentation des enjeux climatiques**, de la **biodiversité**, de la sobriété énergétique et de la décarbonation.
- Introduction aux objectifs nationaux et internationaux (Accords de Paris, objectifs de neutralité carbone, etc.).

Plus précisément, des formations peuvent être proposées dans les champs suivants :

- **Transition écologique : Ateliers** sur la **transition énergétique**, la gestion des ressources, la **mobilité durable**, **l'écoresponsabilité** dans les **pratiques professionnelles...**

- **Numérique responsable** : Sensibilisation à la réduction de l'empreinte numérique, **bonnes pratiques** digitales...

Ces formations s'intègrent dans un cadre plus global du plan de développement des compétences de l'action 5.1.3.

Acteurs impliqués

Pilote : Service Développement RH et social - DRH

Instance de pilotage : CSA

Parties prenantes internes : Institut des Transitions, cadres de la DGS, représentants personnels

Parties prenantes externes : CIRSES (Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et Environnementale dans l'Enseignement Supérieur), France Université

Mise en œuvre et calendrier

- **Intégration progressive** de **conférences** et **d'ateliers** centrés sur les TEDS et les enjeux DDRSE dans les plans de formation de l'établissement
→ A partir de 2025
- **Valorisation des compétences acquises** lors des entretiens professionnels et dans les parcours de carrière
→ A partir de 2026
- **Mise en valeur** annuelle des **engagements TEDS des personnels** lors de la Journée des Transitions et/ou de l'Assemblée des Transitions
→ 2025-2028

Coût de l'action : €€

Indicateur / Jalon	Cible
Personnels administratifs, des bibliothèques et techniques formés aux enjeux environnementaux spécifiques	100% en 2030
Nouveaux entrants formés aux enjeux TEDS	100% en 2030

Action 2.2.2 – Accompagner les enseignants-chercheurs dans l'intégration des TEDS dans leurs cours

Description

L'**USMB** ambitionne de **former tous ses étudiants** aux grands enjeux environnementaux, quels que soient leur formation et leur niveau. Cette stratégie se déploie à la fois en **1^{er} cycle** avec la mise en place des modules TEDS et, en **2^e cycle**, avec l'intégration de modules disciplinaires de TEDS Expert, dans le contexte du **projet SHINE**. Le MESR préconise une formation des enseignants plus poussée que la simple sensibilisation, qui rentre dans le cœur des sujets liés à la TEDS et l'impact spécifique sur les métiers à moyen terme, afin de transmettre aux étudiants des connaissances solides et les compétences en favorisant une approche interdisciplinaire et le mode projet par l'action. Une attention devra être portée sur la **posture pédagogique de l'EC** face aux enjeux TEDS, **l'intégration des nouvelles compétences** et le **développement de l'esprit critique de l'étudiants**.

Acteurs impliqués

Pilote : Direction de l'Institut des Transitions

Instance de pilotage : Copil Institut des Transitions

Parties prenantes internes : Directeurs de composantes, APPRENDRE, Service Développement RH et social

Parties prenantes externes : Pôle national de ressources pédagogiques (ressources dédiées à la transition écologique, porté par l'UVED), Campus de la Transition

Mise en œuvre et calendrier

- **Lancement d'un cycle de formation** d'enseignants et d'enseignants-chercheurs dans le cadre des séminaires du Campus de la Transition
→ 2025
- **Formation des nouveaux enseignants** dans le cadre des programmes d'accueil des nouveaux personnels
→ 2025-26
- **Déploiement d'un programme de formation** et d'ateliers de bonne pratique, à la fois en groupes interdisciplinaires et en groupes disciplinaires
→ 2026-28
- **Mise en valeur** annuelle des engagements TEDS des **enseignants** lors de la **Journée des Transitions** et/ou de l'Assemblée des Transitions
→ 2025-28

Coût de l'action : €€ (Des moyens sont associés à la formation des enseignants dans le cadre du COMP)

Indicateur / Jalon	Cible
Doctorants et/ou de futurs enseignants formés aux compétences TEDS	100%
Animation régulière d'un groupe TEDS en composante et en inter-composante	3 rencontres annuelles (min)
Identification explicite des dimensions TEDS sur l'ensemble des syllabus référencés	100% des modules TEDS
Implication d'un minimum d'enseignants dans des groupes de travail TEDS et engagés dans la transformation de leurs enseignements	10% des effectifs E/EC

3 Recherche

L'axe Recherche du Schéma directeur DD&RSE vise à **intégrer les enjeux de transition écologique et sociale** dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'université. Il s'agit, d'une part, de mieux **valoriser** les travaux de recherche déjà engagés sur ces thématiques par une **cartographie des projets** et des acteurs concernés, et d'autre part, **d'encourager le développement de recherches** nouvelles en lien avec les grands défis sociétaux. **L'accompagnement des équipes et la réduction de l'empreinte environnementale** des activités de recherche constituent également des priorités. L'université souhaite par ailleurs renforcer les **liens entre science et société** à travers des actions de diffusion, de médiation et de valorisation de la culture scientifique. Enfin, cet axe porte une attention particulière aux dimensions éthiques et à la responsabilité sociale de la recherche, notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une **charte éthique** dédiée.

3.1 Intégrer les enjeux DD&RSE dans la stratégie de recherche et d'innovation

Action 3.1.1 – Etablir une cartographie des projets et des acteurs de la recherche en lien avec DD&RSE

Description

L'USMB est ancrée dans un territoire particulièrement exposé aux effets du changement climatique et aux défis socio-environnementaux (zones de montagne, pressions sur les écosystèmes, vulnérabilité énergétique, etc.). **Produire des connaissances et de solutions** face à ces enjeux revêt donc un enjeu particulier pour l'établissement. Plusieurs de ses unités de recherche possèdent une **expertise scientifique reconnue sur les thématiques liées au DD&RSE**, dans tous les champs disciplinaires de l'établissement (ST, SHS et DEG). Une production scientifique abondante et de qualité témoigne de cet engagement, notamment dans les domaines de l'environnement, des énergies renouvelables, des impacts du changement climatique, de la santé globale et des mutations sociétales. Par ailleurs, la création récente de l'Institut des Transitions accompagne des projets émergents en lien avec les transitions et 5 des 6 hubs-recherche de l'alliance européenne UNITA à laquelle appartient l'USMB portent sur le DD&RSE.

Ceci entraîne un **accroissement des recherches** de l'établissement dans ces domaines, il convient donc **d'identifier l'existant** en termes d'activités de recherche des laboratoires. De plus, ces recherches restent dispersées, parfois peu identifiées ou peu valorisées à l'échelle institutionnelle. L'objectif de cette action est donc de **disposer d'une vision claire et partagée des forces de recherche** mobilisées sur ces enjeux.

Acteurs impliqués

Pilote : VP recherche

Instance de pilotage : Bureau Recherche (valide proposition faite par la DDRV)

Parties prenantes internes : DDRV, DAPAC, Institut des transitions

Parties prenantes externes : ONR

Mise en œuvre et calendrier

- Sur la base des bilans HCERES 2025, identification des thèmes de recherche DD&RSE portés par les unités de recherche de l'établissement
- Construction d'une cartographie dynamique reposant sur plusieurs outils d'identification des thématiques de recherche des unités de recherche (bibliométrie et méthode LDA sur données HAL)

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Identification des laboratoires pour lesquels le DD&RSE est au cœur d'au moins un des thèmes/axes de recherche	Cartographie en fin 2025
Nombre de projets de recherche portant sur le DD&RSE et articulation	Cartographie dynamique à partir de fin 2026

Action 3.1.2 – Inciter et accompagner la recherche qui permet de répondre aux enjeux DD&RSE

Description

Afin de conforter et amplifier les activités de recherche des unités dans le champ DD&RSE, il est nécessaire de soutenir et structurer ces initiatives, pour renforcer leur impact scientifique et sociétal, améliorer leur visibilité externe (notamment dans les réponses aux appels à projets), et encourager de nouvelles vocations de recherche engagée.

Acteurs impliqués

Pilote : VP Recherche

Instance de pilotage : Bureau Recherche (valide proposition faite par la DDRV)

Parties prenantes internes : DDRV, Laboratoires, Institut des Transitions,

Parties prenantes externes : Unita, Fondation USMB

Mise en œuvre et calendrier

- **Accompagner les projets de recherche** sur les thématiques DDRS en lien avec les expertises scientifiques de l'USMB (SHINE, UNITA) par l'organisation d'appels à projets internes (amorçage, structuration, interdisciplinarité, partenariats locaux) spécifiquement orientés vers les transitions
- **Développer des actions** de recherches appliquées en lien avec des besoins concrets du territoire et de son milieu socio-économique
- La **valorisation institutionnelle** de ces travaux (prix de la recherche engagée, communication, événements)

Coût de l'action : € (20 à 40 K€)

Indicateur / Jalon	Cible
Nombre de projets DDRS déposés	Augmentation de 15% entre 2025 et 28
Nombre de projets financés par la fondation sur des thématiques DDRS appliqués aux entreprises	Augmentation de 15% entre 2025 et 28

Action 3.1.3 – Mesurer et réduire les impacts environnementaux des activités de recherche

Description

L'activité des unités de recherche a également une empreinte sur l'environnement, notamment du fait des déplacements professionnels (colloques, terrains, missions), de la consommation énergétique des équipements scientifiques, en particulier dans les laboratoires expérimentaux et de calculs intensifs

(mesocentre, plateformes de stockage des données...), de la production de déchets spécifiques (chimiques, électroniques), et de l'empreinte numérique croissante.

L'ensemble des unités de recherche ont pris conscience du poids environnemental de leurs activités et sont d'ores et déjà à l'origine d'initiatives visant à outiller leurs chercheurs et encourager des pratiques de recherche plus sobres. L'USMB se doit d'accompagner cette transformation dans une logique à la fois exemplaire et pédagogique, en lien avec les enjeux de transition.

Acteurs impliqués

Pilote : VP recherche

Instance de pilotage : Bureau recherche

Parties prenantes internes : DDRV, laboratoires, institut des transitions, DAPAC, Direction du patrimoine

Parties prenantes externes :

Mise en œuvre et calendrier

- **Positionner** les enjeux **DDRS** dans les **objectifs des laboratoires**. Plusieurs leviers seront utilisés pour inscrire dans les droits et devoirs des laboratoires l'engagement DD&RSE
- **Généraliser le bilan carbone** à toutes les unités de recherche. Cette sous-action vise à proposer une grille de "niveaux d'engagement" des laboratoires sur les thématiques DD&RSE afin de proposer des étapes adaptées au niveau d'engagement initial du laboratoire et permettra donc de définir les critères précis permettant d'évaluer et de positionner les laboratoires sur cette échelle d'engagement
- **Accompagner** et **inciter** les **laboratoires** à mettre en œuvre des bonnes pratiques en termes d'économie d'énergie. Pour ce faire, nous allons dans une première étape identifier et informer chaque laboratoire des couts réels de fonctionnement des laboratoires et de leurs salles expérimentales. La seconde étape consistera à aider au pilotage de la consommation d'énergie et de mettre en place des pratiques d'intéressement des laboratoires aux économies réalisées

Coût de l'action : € (0,2 à 0,4 ETP)

Indicateur / Jalon	Cible
Réviser les règlements intérieurs des unités de recherche de manière à inclure les enjeux DD&RSE	Fin 2026
Nombre de laboratoires ayant un bilan carbone de moins de 3 ans	100% fin 2028

3.2 Favoriser les interactions sciences et société

Action 3.2.1 – Diffuser la science vers le grand public

Description

L'USMB s'ouvre aux **citoyens** et partage ses savoirs afin **d'éclairer le débat public** et de créer du lien avec les chercheurs. L'université a choisi de développer ses **actions sur les territoires** des Savoie, elle développe des actions dans les territoires éloignés : les chercheurs vont à la rencontre des citoyens sur tout le territoire des Savoie. L'université ouvre également ses portes et accueille le public pour **des visites de laboratoires** ou des **événements dans ses locaux**.

Les actions destinées au grand public se déploient également en numérique avec des **vidéos** (sur la chaîne Youtube de l'Université) et des **articles** (The Conversation, Echosciences Savoie Mont Blanc).

Acteurs impliqués

Pilote : VP Sciences et société

Instance de pilotage : Commission Recherche

Parties prenantes internes : Service communication, DDRV, DN, Institut des transitions

Parties prenantes externes : Partenaires de la culture scientifique, en particulier les 2 CCSTI Savoie et Haute Savoie

Mise en œuvre et calendrier

Les actions de culture scientifique se déroulent sur toute l'année universitaire, principalement de septembre à juin. La mise en œuvre relève du Schéma directeur CSTI voté en décembre 2023.

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Nombre d'événements par an	27 amphis pour tous et toutes, 2 villages des sciences pour la fête de la science, une finale locale MT180 chaque année
Nombre de lieux impliqués	Au moins 10 communes touchées par des évènements présentiels, y compris en zones rurales, chaque année
Nombre de participants en présentiel sur les évènements	Au moins 2000 personnes chaque année

Action 3.2.2 – Renforcer la communication autour de la culture scientifique

Description

L'USMB développe des actions en présentiel tout au long de l'année et dès que c'est possible les valorise en mettant à disposition la captation de l'évènement sur internet, sur sa chaîne Youtube :

- **Conférences Amphis Pour Tous :** Ces **conférences** sont l'occasion **pour** le public de rencontrer chaque mois une chercheuse ou un chercheur de l'université Savoie Mont Blanc, de mieux connaître l'état actuel de la recherche et d'échanger avec les scientifiques lors de rencontres privilégiées.
- **Concours Ma Thèse en 180 secondes** qui permet aux doctorants de présenter leur sujet de recherche et en termes simples, à un auditoire diversifié
- **Vidéos de valorisation** réalisées par les chercheurs

L'université est également présente sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Instagram), réseaux sur lesquels la culture scientifique gagnerait à se développer et à prendre plus de place avec pourquoi pas de nouveaux formats à tester (podcasts, teasers, ...).

Acteurs impliqués

Pilote : VP Sciences et société

Instance de pilotage : Commission Recherche

Parties prenantes internes : Direction de la communication, DDRV, DN

Parties prenantes externes : Partenaires de la culture scientifique, en particulier les 2 CCSTI Savoie et Haute Savoie

Mise en œuvre et calendrier

La mise en œuvre relève du Schéma directeur CSTI voté en décembre 2023. Les évènements sont cycliques sur une année universitaire.

Coût de l'action : €€

Indicateur / Jalon	Cible
Nombre d'articles en lien avec la culture scientifique dans la lettre MonUSMB	1 par mois au moins
Nombre de vidéos produites en lien avec la culture scientifique	Au moins 17 nouvelles vidéos par an

3.3 Ethique et responsabilité sociétale de la recherche

Action 3.3.1 – Etablir une charte éthique de la recherche

Description

L'établissement est engagé dans une dynamique de recherche responsable, en intégrant des valeurs d'intégrité scientifique, de respect des droits humains, de transparence, de science ouverte, de non-discrimination et de prise en compte de l'impact sociétal et environnemental des travaux scientifiques. Dans ce cadre, l'adoption d'une charte éthique de la recherche est une étape essentielle pour :

- Clarifier les principes de référence en matière d'éthique, de déontologie et d'intégrité à destination de toute la communauté scientifique (enseignants-chercheurs, doctorants, ingénieurs, partenaires) ;
- Outiller les chercheurs face à des situations complexes (collaborations internationales, relations avec des partenaires privés, publications, traitement des données, implication du vivant ou de l'humain, IA, etc.).

Un premier atelier de travail a été organisé avec les directeurs de laboratoires afin de réfléchir aux lignes directrices de la charte.

Acteurs impliqués

Pilote : VP Recherche

Instance de pilotage : *Bureau recherche*

Parties prenantes internes : Directeurs de laboratoires, VP Innovation et Valorisation, VP Interdisciplinarité, Collège doctoral, Comité d'éthique

Mise en œuvre et calendrier

- **Atelier d'intelligence collective** avec les directeurs de laboratoires pour réfléchir aux premières lignes directrices de la charte Ethique de la Recherche
→ *Mars 2025 – Directeurs de laboratoires, Représentants du comité d'éthique et du collège doctorale, VP Recherche, VP Interdisciplinarité*
- **Groupe de travail** pour continuer le travail sur la charte composé de 2 représentants de laboratoires, d'un représentant du comité d'éthique, d'un représentant du collège doctoral, du VP Recherche et VP Interdisciplinarité en formation et en recherche
→ *Novembre 2025 – Appel à participer*
→ *Janvier 2026 – Début du groupe de travail*
- **Charte validée** et diffusée fin 2026

Coût de l'action : €

Indicateur / Jalon	Cible
Adopter la charte Ethique de la Recherche	2026

4 Environnement

L'axe Environnement du Schéma directeur DD&RSE s'organise autour de trois priorités : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité et la gestion durable des déchets. Il vise à structurer une action progressive et cohérente à l'échelle de l'université, en s'appuyant sur des leviers concrets. Cela inclut la **réalisation périodique du bilan carbone**, l'amélioration de la **performance énergétique des bâtiments**, la **rationalisation des surfaces** occupées, ainsi que le **développement de la mobilité active**. La **biodiversité** est également au cœur de cet axe, à travers une **gestion raisonnée des espaces verts**, des efforts de désartificialisation et la valorisation des campus comme lieux d'expérimentation écologique. Enfin, la politique de **gestion des déchets** entend mettre en place **un tri des déchets ménagers** efficaces et **encourager le réemploi**.

4.1 Mesurer et réduire les émissions GES et la consommation énergétique

Action 4.1.1 – Réaliser périodiquement le bilan carbone de l'établissement et définir la trajectoire de décarbonation

Description

L'USMB a réalisé ses **bilans d'émissions de gaz à effet de serre** (GES) sur les années **2018** et **2021** afin d'identifier ses principales sources d'émissions, conformément à la périodicité réglementaire requise de 3 ans. Une **trajectoire de décarbonation** a ainsi été amorcée dans le dernier bilan GES ; elle nécessite désormais d'être **consolidée** puis **validée** sur le plan politique. Pour cela, des scénarios seront explorés en s'appuyant sur différentes actions de réduction concernant notamment la mobilité (nationale et internationale), l'énergie (bâtiment, process) et les achats. La cible de **réduction** des émissions est de **5 % par an**, conformément à la cible nationale.

L'objectif de cette action est également de **faciliter la réalisation des bilans GES** (simplifier la procédure de collecte des données) et **d'harmoniser les modes de calcul** sachant que des bilans GES sont réalisés sur des périmètres plus petits, avec en particulier ceux des laboratoires grâce au travail du collectif Labos 1point5. Une attention particulière sera portée sur les estimations d'impact des achats, avec pour ambition de développer une collecte d'informations plus précises, afin de mieux évaluer leur poids réel dans le bilan GES global.

Acteurs impliqués

Pilote : Chargé de mission transition écologique

Instance de pilotage : Cotech "FLUX" (VP Patrimoine, Service transition énergétique DirPat, Chargé de projet transition énergétique et environnementale, réf DDRSE labo et composantes, Chargé de projet DDRS)

Parties prenantes internes : DAF (SAM), cellule SIFAC, DRI, DAPAC, DRH

Parties prenantes externes : Agglomérations (transports) et Agence Ecomobilité (aide à la réalisation des enquêtes sur les déplacements domicile-campus)

Mise en œuvre et calendrier

1) Faciliter la réalisation et harmoniser les modes de calcul

- Cela concerne le bilan GES de chaque périmètre (USMB, composante, laboratoire), avec l'appui de la DAPAC (information centralisée des mobilités internationales...)
→ *1^{er} Semestre 2026 – Comité opérationnel « Bilan GES »*

2) Bilan GES et plan de décarbonation

- **Réalisation** du bilan carbone sur les données 2024
→ *2026 et 2028 - Chargé de projet transition énergétique et environnementale (DIRPAT)*

- **Réalisation d'un plan de décarbonation** avec une trajectoire de réduction des émissions GES d'ici 2030, et des d'actions qui seront mises en place pour atteindre les objectifs de réduction notamment en matière de transport, d'achat et d'énergie
→ 2026 et 2028 – Comité opérationnel « Bilan GES »

Coût de l'action : € (Mobilisation de 25% d'un ETP pour la réalisation du bilan GES)

Indicateur / Jalon	Cible
Réduction des émissions de GES	5% par an
Mise à jour du bilan GES de l'USMB	Tous les 3 ans
Plan de décarbonation	Réalisé en 2026

Action 4.1.2 – Améliorer l'efficacité énergétique des systèmes

Description

L'USMB vise à **réduire sa consommation d'énergie** en améliorant **l'efficacité des systèmes énergétiques** et en **optimisant la gestion technique centralisée** (GTC) des installations CVC (remplacement d'équipements obsolètes ou correction des erreurs de paramétrage). Cette démarche repose sur une première étape **de mesure précise des consommations** (plan de comptage) et **de suivi renforcé des équipements** (Econome de flux) visant à minimiser les dysfonctionnements sources de gaspillage. Les analyses réalisées avec les mesures issues du plan de comptage, ainsi que les diagnostics déjà réalisés (Task Force AGILE de l'état sur la sobriété énergétique des bâtiments + audits énergétiques liés au décret tertiaire) permettront à la fois de prioriser les actions en matière d'économies d'énergies pour satisfaire les objectifs du décret tertiaire, et d'affiner les scénarios définis dans le plan de décarbonation. En complément, une **campagne de sensibilisation** destinée aux usagers et personnels permettra de promouvoir les **écogestes** (appareils électriques, éclairage, chauffage...) dans un souci de sobriété énergétique.

Acteurs impliqués

Pilote : Econome de flux / VP Patrimoine

Instance de pilotage : Cotech "FLUX" (VP Patrimoine, Service transition énergétique DirPat, Chargé de mission transition énergétique, réf DDRSE labo et composantes, Chargé de projet DDRS)

Parties prenantes internes : SAM, SIFAC, DRI, DAPAC, DRH

Parties prenantes externes : Prestataires (exploitants CVC, logiciels de GTC/comptage), Ville (RCU), Agglomérations pour le partage d'expertise et de ressources (Réseau LoRaWAN)

Mise en œuvre et calendrier

- ✓ Recrutement d'un économe de flux : mars 2025
- ✓ **Finalisation du paramétrage** et installation des **sous-compteurs électriques et thermiques** sur le campus du Bourget, analyse des consommations et élaboration d'un plan d'actions correctives
→ 2025 (installation) - 2026 (analyse et plan d'actions) - Service transition énergétique (DIRPAT)
- ✓ Sous réserve d'un bilan positif des installations faites sur les campus du Bourget et de Jacob, mise en place du **plan de comptage** énergétique sur le campus d'Annecy avec l'installation de nouveaux sous-compteurs
→ 2027 - Service transition énergétique (DIRPAT)
- ✓ **Remplacement / correction des erreurs de paramétrage** des GTC de façon à **optimiser** le fonctionnement des installations techniques et **CVC**
→ En continu - Econome de flux (DIRPAT)

- ✓ Elaboration d'un **programme de sensibilisation** aux écogestes intégrant à la fois des actions récurrentes, une campagne de sensibilisation ponctuelle, et des actions « *Quick Win* » pour convaincre et faire adhérer à la démarche les étudiants et personnels, à créer en lien avec la **fiche 1.1.3**
→ 2027

Coût de l'action :

€€ L'investissement total (comptage, remplacement d'équipements CVC et de GTC obsolètes) sur quatre ans est estimé à 1,5 M€ TTC, avec un retour sur investissement prévu entre 3 et 10 ans)

€ Programme de sensibilisation

Indicateur / Jalon	Cible
Consommations énergétiques (électricité, gaz, biomasse, RCU)	-10% de la consommation énergétique totale Objectif global du Décret tertiaire : -40% d'ici 2030 / 2018 Cible interministérielle 2024 : -10% de consommation énergétique des bâtiments tertiaires par rapport à 2022, cible 2027 : -25% (DIE)
Plan de comptage	Finalisé en 2025 au Bourget du Lac et en 2027 à Annecy
Programme de sensibilisation aux écogestes	Finalisé en 2026

Action 4.1.3 – Rénover les bâtiments et rationaliser l'occupation des surfaces

Description

La **rénovation énergétique** doit être privilégiée par rapport aux constructions neuves, sources d'émission GES importantes. Une **rénovation progressive** des **bâtiments** anciens et énergivores a été engagée avec actuellement deux opérations importantes en cours : l'IUT d'Annecy (1^{re} tranche livrée en 2028) et la BU de Jacob (travaux terminés en 2027). Des **études thermiques** sont en cours sur trois autres bâtiments afin de bénéficier de financements dans le cadre de prochains plans de l'Etat pour soutenir la rénovation énergétique et du prochain CPER. C'est le cas de la toiture du bâtiment Polytech à Annecy qui doit accueillir des panneaux photovoltaïques compensant le talon de consommation électrique de la plateforme de calcul MUST, et de deux bâtiments particulièrement problématiques en termes d'isolation thermique et de confort (8A/8B au Bourget). Un **référentiel constructif intégrant des critères environnementaux** a été établi en 2019 et actualisé début 2024. Il sert de **base à tous les cahiers des charges de rénovation** et construction, avec notamment **l'utilisation de matériaux biosourcés**.

Par ailleurs, une réflexion sur l'optimisation des surfaces occupées sera réalisée. La mise en place de **bureaux partagés** sera étudiée, pour une éventuelle généralisation des initiatives ponctuelles qui existent déjà à l'USMB. Le premier bâtiment envisagé est celui de la présidence (Marcoz) en raison de la forte proportion de bureaux et le manque de place. En parallèle, un **état des lieux sur l'utilisation des locaux liés à la formation et la recherche** sur chaque campus sera réalisé (un outil développé par la DAPAC est déjà disponible pour analyser l'occupation des espaces d'enseignement de même que la mise à jour de l'annuaire téléphonique avec l'affectation des bureaux). A moyen terme, les futures opérations de rénovation mettront en application la nouvelle doctrine d'occupation des bâtiments tertiaires de l'Etat qui conduit à réduire les surfaces affectées au travail individuel au profit de nouveaux espaces mieux adaptés aux besoins. Concernant les nouveaux bâtiments, leur livraison devra s'accompagner de l'abandon d'une surface chauffée au moins équivalente si les effectifs globaux sont stables.

Acteurs impliqués

Pilote : VP Patrimoine

Instance de pilotage : COTECH et COPIL (opérations immobilières)

Parties prenantes internes : DGS, DIRPAT, SEP, DRH, DAF, services, composantes et laboratoires concernés par la rénovation des bâtiments ou la restructuration des locaux + GT « bureaux partagés » à Marcoz (DGS, DIRPAT et représentants des personnels concernés)

Parties prenantes externes : Prestataires extérieurs pour la rénovation, Financeurs, Rectorat

Mise en œuvre et calendrier

1) Rénovation des bâtiments

→ 2027 (BU de Jacob) – VPAT et DIRPAT

→ 2027 (IUT-H à Annecy) – VPAT et DIRPAT

2) Gestion des bureaux

✓ Définition des modalités de mise en œuvre **des bureaux partagés** à Marcoz (outil de réservation ADE-Booking déjà utilisé à Jacob par la DIRPAT)

→ 1^{er} semestre 2026 – GT « bureaux partagés »

✓ **Réflexion sur le partage de bureau** à Marcoz et retour d'expérience

→ 2027 – DGS, DRH, DIRPAT, services concernés

3) Etat des lieux sur l'utilisation des surfaces (formation et recherche)

→ 2026 pour Jacob – DIRPAT, SEP, DAPAC, composantes, laboratoires

→ 2027 pour Le Bourget

Coût de l'action

(1) €€€

(2) & (3) : €

Indicateur / Jalon	Cible
Consommations énergétiques (électricité, gaz, biomasse, RCU)	-30% de la consommation énergétique totale avec cette action 4.1.3 Objectif global du Décret tertiaire : -40% d'ici 2030 / 2018 Cible interministérielle 2024 : -10% de consommation énergétique des bâtiments tertiaires par rapport à 2022, cible 2027 : -25% (DIE)
Rénovation des bâtiments financés (CPER)	IUT-H à Annecy livré en 2027 et BU à Jacob en 2027
Ratio normatif exprimé en m ² SUB/résident pour toutes les opérations immobilières (tertiaire)	16 m ² (plafond 18m ²)
Réduction des surfaces de bureaux (en m ² SUB)	- 7,5 % en 2027 (cible SPE, suivi DIE)

Action 4.1.4 – Mettre en œuvre le plan Mobus

Description

Avec des effectifs de l'ordre de 15 000 étudiants et 1 450 personnels répartis sur trois campus en Savoie et Haute-Savoie, et le bâtiment de la présidence à Chambéry, la mobilité est un enjeu important de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) en termes de fonctionnement pour l'ensemble de ses activités (circulation pour accéder aux campus, stationnement, etc.) mais aussi d'impact environnemental. En effet, les déplacements représentent une part importante du bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'USMB, avec en particulier les déplacements domicile-travail qui représentent environ 60% des émissions totales, soit 10 900 t CO₂eq/an. Dès lors, réduire les déplacements et rendre plus vertueuse la mobilité tant pour les

étudiants que les personnels en promouvant des modes de déplacement peu ou pas émetteurs de GES constitue un enjeu majeur pour l'USMB. Ce Plan Mobilité (dit "MOBUS") propose un cadrage de l'ensemble des actions prévues.

Acteurs impliqués

Pilote : Chargé de mission Transition écologique

Instance de pilotage : Cotech Mobilité (Chargé de mission transition écologique, Agence écomobilité, Référents DD&RSE, Chargé de projet DDRSE, Cellule mobilité)

Parties prenantes internes : DIRPAT, VP Etudiant, Référents DD&RSE

Parties prenantes externes : Agglomérations (Grand Annecy, Grand Chambéry et Grand Lac), Agence Ecomobilité, Région AURA, associations

Mise en œuvre et calendrier

Le plan MOBUS prévoit 16 actions dont plusieurs sont déjà reprises dans différentes actions de ce schéma. Pour réduire l'empreinte carbone de l'établissement, une attention particulière doit être apportée sur ce plan et notamment les actions suivantes :

1. Favoriser le co-voiturage notamment pour les déplacements inter-sites

Proposer un outil de réservation partagé permettant le co-voiturage pour les déplacements professionnels (véhicules de service et personnels), notamment entre les quatre sites de l'USMB.

→ 2026 - Cotech Mobilité

2. Optimiser le parc automobile et l'adapter selon les exigences des SPE

- Réduire la flotte des véhicules en l'adaptant aux besoins et en identifiant les solutions alternatives,
- Privilégier l'achat de véhicules à très faibles émissions

→ établir une cartographie de la flotte automobile et un cadrage pour l'achat de nouveaux véhicules : 2026 - Cotech Mobilité

3. Lisser l'arrivée des étudiants

- Conduire une réflexion sur le lissage de l'arrivée des étudiants pour faciliter le recours au transport en commun. Plusieurs pistes seront étudiées et notamment :

- Le décalage de l'arrivée d'une partie des étudiants par la modification des emplois du temps pour permettre à certains de démarrer à 9h45 (cours et TD relevant de l'harmonisation des emplois du temps). Cela permettra une plus grande utilisation de la séquence 11h30-13h00 en cohérence avec le besoin de lissage de l'arrivée des étudiants aux chaînes de restauration pour limiter leur attente ;
- Le décalage d'au minimum de 30 minutes le démarrage des activités pédagogiques qui n'entrent pas dans les dispositions de l'harmonisation des emplois du temps, avec le même objectif de lissage des arrivées sur les campus.

→ 2027-2028 : Chargé de mission transition écologique en concertation avec le VP Formation

Coût de l'action €€ (pour l'ensemble du plan Mobus)

Indicateur / Jalon	Cible
Outil de réservation partagé des véhicules de services	2026
Cartographie de la flotte automobile	Fin 2025 (en cours)
Cadrage pour l'achat de nouveaux véhicules	2026

Action 4.1.5 – Développer la mobilité active en facilitant le passage à l'action

Description

Aujourd'hui, une part assez faible des étudiants et personnels se rend à l'université à vélo ou à pied. Nombreux sont ceux qui n'ont jamais envisagé ce mode de transport, alors même qu'il pourrait leur convenir parfaitement notamment du fait de la présence d'infrastructures adaptés sur 3 des 4 sites (hors Annecy). L'université souhaite favoriser l'utilisation des mobilités douces, avec l'objectif **d'un changement durable de comportement**. Pour cela, plusieurs actions seront mises en place :

- **Faire connaître les offres des agglos en lien avec la promotion du vélo** : un mois de location de vélo gratuit proposé en début d'année universitaire, tarifs préférentiels...
- **Participation au Challenge Mobilité** : événement régional annuel sur une journée, visant à parcourir le maximum de kilomètres en mobilité douce
- **Ateliers de sensibilisation à destination des étudiants et personnels** en partenariat avec l'agence Ecomobilité : utilisation d'une calculatrice mobilité pour estimer le coût réel de l'usage quotidien de la voiture, essais de vélos électriques, ateliers pratiques sur les règles de sécurité et les bonnes pratiques à vélo, etc.

Plusieurs actions seront poursuivies afin de **faciliter** et **d'améliorer** les conditions d'usage des mobilités douces. Cela inclut l'augmentation de **l'offre de stationnement** sécurisé et la mise à jour de la **carte des stationnements vélo** sur chaque campus, la réalisation d'une cartographie des **services d'accompagnement** et si possible leur renforcement (douches, vestiaires, casiers, station de gonflage, etc.). Une attention particulière sera portée pour faciliter **l'accès aux douches déjà existantes**, notamment des vestiaires d'installations sportives.

Acteurs impliqués

Pilote : Chargé de projet DD&RSE

Instance de pilotage : Cotech Mobilité (Chargé de mission transition écologique, Agence écomobilité, Référents DD&RSE, Chargé de projet DDRS, Cellule mobilité)

Parties prenantes internes : DIRPAT, DirCOM, VP Etudiant, Référents DD&RSE, Service des sports

Parties prenantes externes : Agglomérations (Grand Annecy, Grand Chambéry et Grand Lac), Agence Ecomobilité, Région AURA, associations

Mise en œuvre et calendrier

4. **Favoriser un changement durable de comportement**
 - Faire connaître les offres des agglomérations sur le vélo, Participation au Challenge Mobilité, Ateliers de sensibilisation à destination des étudiants et personnels (à étudier en partenariat avec l'agence Ecomobilité)
→ 2026 – Cotech Mobilité
5. **Renforcer les services d'accompagnement au vélo et l'offre de stationnement**
6. Déterminer les conditions **d'accès aux douches** des installations sportives pour les utilisateurs du vélo
→ 2025 – Service des sports
7. Mise à jour des cartes des stationnements vélo et cartographie / développement des **services d'accompagnement** au vélo (casiers, station de gonflage, etc.)
→ 1er semestre 2026 – Cellule mobilité, Direction du Patrimoine, Service COM
8. **Déploiement des stationnements** vélo sur les 3 campus avec les financements déjà obtenus (étape 1), puis augmentation de l'offre de stationnement sécurisé (étape 2) avec la recherche de nouveaux financements (2027) et une mise en œuvre en 2028
→ 2026 – Etape 1 : Chargé de projet transition énergétique et environnementale (DIRPAT)

→ 2027-2028 – Etape 2 : Cellule mobilité, Chargé de projet transition énergétique et environnementale (DIRPAT)

Coût de l'action

1) : €

2) : €€ moins de 1k€ pour un arceau avec le génie-civil, jusqu'à 5k€ par arceau pour un abri sécurisé

Indicateur / Jalon	Cible
Nombre de stationnements vélo	2026 : entre 6 et 10% des effectifs étudiants selon les facilités d'accès aux campus (étape 1) 2028 : entre 8% et 12% (étape 2)
Actions autour de la promotion du vélo	Conformité au programme annuel établi en partenariat avec l'agence Ecomobilité et les Agglomérations
Cartographie des services d'accompagnement	Réalisée en 2026, et mise à jour selon le déploiement des services

4.2 Préserver et restaurer la biodiversité

Action 4.2.1 – Mettre en place une politique d'entretien raisonné des espaces verts

Description

L'université met déjà en œuvre **des pratiques d'entretien raisonné** de ses espaces verts, favorables à la biodiversité, telles que la gestion des trois strates végétales (herbacée, arbustive, arbres) ou l'absence de produits phytosanitaires.

Le marché d'entretien arrivant à échéance en 2026, cette action propose d'engager dès à présent une **réflexion sur la politique d'entretien que souhaite adopter l'université**, en prenant davantage en compte la biodiversité. Cette démarche devra être menée en lien avec des **enseignants-chercheurs spécialistes de la biodiversité**, afin de s'appuyer sur leur expertise pour intégrer des critères écologiques pertinents dans le cahier des charges du futur marché. Une attention particulière sera portée pour définir des pratiques d'entretien raisonné pertinentes pour la biodiversité et **sans surcoût**.

Acteurs impliqués

Pilote : Chargé de mission transition écologique

Instance de pilotage : Copil du marché d'entretien des espaces verts (DirPat)

Parties prenantes internes : Enseignants chercheurs experts en biodiversité, SEP (dont un jardinier à jacob), SAM, Associations étudiantes

Parties prenantes externes : CGLE, Grand Annecy

Mise en œuvre et calendrier

- Construction du **cahier des charges d'entretien raisonné** des espaces verts à intégrer dans le futur marché
→ 1^{er} semestre 2026 – DIRPAT avec les enseignants chercheurs experts
- Renouvellement du marché d'entretien
→ Septembre 2026 – DIRPAT, SEP, SAM
- Suivi de la bonne gestion et de l'application de la politique d'entretien raisonné
→ 2027 – SEP

Coût de l'action : € (pas de surcoût)

Indicateur / Jalon	Cible
100 % des espaces extérieurs des campus engagés dans une démarche de gestion différenciée des espaces verts	2027

Action 4.2.2 – Désimperméabilisation des sols**Description**

La **désimperméabilisation des sols** constitue une **action majeure** en faveur de la restauration de la biodiversité sur les campus et de l'amélioration du confort thermique des usagers dans les espaces extérieurs, sachant aussi qu'elle représente un **coût d'investissement important**. C'est pourquoi, l'université prévoit **d'identifier une zone prioritaire à désimperméabiliser sur chaque campus**. Au Bourget, l'esplanade principale a été envisagée comme possibilité, tandis que les autres campus verront leurs zones définies ultérieurement. Cette action consistera à monter des dossiers pour chaque zone prioritaire afin de répondre à des appels à projet (FEDER, ADEME, Fonds Verts...), dans le but de mobiliser les ressources financières nécessaires. Par ailleurs, l'université a l'objectif de zéro artificialisation nette avec une possibilité de compensation dans le cas de nouvelles constructions.

Acteurs impliqués

Pilote : VP Patrimoine

Instance de pilotage : COTECH (incluant des enseignants-chercheurs experts sur la Biodiversité) et COPIL (DirPat)

Parties prenantes internes : Enseignants-chercheurs experts en biodiversité, Chargé de mission transition écologique, Associations étudiantes

Parties prenantes externes : Prestataires extérieurs

Mise en œuvre et calendrier

- **Identification** d'une zone prioritaire par campus
→ 1^{er} semestre 2027 - DIRPAT
- **Montage d'un dossier** par zone prioritaire pour répondre à des appels à projet (financement)
→ 2^e semestre 2027 - DIRPAT
- **Mise en œuvre** lorsque les fonds sont obtenus
→ 2028 - DIRPAT

Coût de l'action €€€

(Au Bourget, le DIAG 2024 estime à 120 et 150 k€HT (hors réseaux et VRD) les aménagements favorisant la biodiversité et le bien être des étudiants respectivement autour du bâtiment 6 (Maison des Etudiants) et sur l'esplanade)

Indicateur / Jalon	Cible
Désartificialisation de la zone prioritaire définie sur chaque campus	2027 (Bourget)

Action 4.2.3 – Faire des campus des terrains expérimentaux sur la biodiversité**Description**

Cette action vise à **préserver et favoriser la biodiversité** en utilisant les campus comme des terrains expérimentaux et des espaces de sensibilisation pour les étudiants et personnels. Ainsi, des chantiers

participatifs écologiques (hibernaculum, abri, etc.), des projets de restauration de trames vertes et noires, ou des inventaires de biodiversité par exemple (micro-forêt), pourraient s'inscrire dans des travaux étudiants dans le cadre des formations et de projets divers (cursus pédagogique, association, initiative personnelle). Il s'agit donc de mobiliser des activités pédagogiques sur la biodiversité au service des campus, tandis que les campus offrent de leur côté des terrains expérimentaux à proximité des lieux de formations, ce qui réduira les déplacements.

L'université prévoit de mobiliser les étudiants selon **deux axes** complémentaires :

- Les **étudiants** issus de **formations en lien avec la biodiversité** : en partenariat avec les responsables pédagogiques, l'objectif est de transformer les campus en **living labs**, supports concrets pour les TP ou TD. Les étudiants contribueront à la **cartographie des trames** vertes et noires, à la réalisation d'**inventaires** de biodiversité etc. La capitalisation des données récoltées sera utile à la mise en place d'un observatoire qui permettra d'**orienter les futurs aménagements**.
- Les **étudiants** impliqués dans des **projets** sur la biodiversité en lien avec l'évolution des campus. Les projets bénéficieront de diagnostics **déjà réalisés** (trames, inventaires...) et **de l'expertise d'enseignants-chercheurs** qui évalueront la faisabilité et la pertinence des propositions faites dans le cadre de projets intégrés à leur cursus de formation, de projets associatifs ou d'un concours type Hackathon mixant différentes spécialités dans une même équipe (soutien du SVEC). Les meilleurs projets pourront être mis en œuvre en lien avec la DIRPAT.

Les travaux réalisés serviront de base à une sensibilisation plus globale à destination des étudiants et personnels.

Acteurs impliqués

Pilotes : Chargé de mission transition écologique avec le directeur Labo Carrtel ou son représentant

Instance de pilotage : COTECH LivingLab

Parties prenantes internes : Equipes pédagogiques dans les composantes concernées (en lien avec leur directeur), Chargé de projet DDRS, SEP, SVEC, Associations étudiantes

Parties prenantes externes : Associations sur le thème de la biodiversité (LPO, Paleopterre, FNE, Conservatoire des espaces naturels CEN Savoie)

Mise en œuvre et calendrier

- 1) **Living Lab** en lien avec les formations
 - **Identifier** les terrains expérimentaux utilisables dans les formations
→ 1^{er} semestre 2026 – *Equipes pédagogiques concernées, DIRPAT, SEP*
 - **Equiper et aménager les terrains** (capteurs, délimitation ...)
→ 2^e semestre 2026 – *Equipes pédagogiques concernées, DIRPAT, SEP, composantes (financement)*
 - Intégrer dans les **modules d'enseignements** des **activités expérimentales** liées aux campus
 - Réaliser des Projets étudiants liés à la préservation et la restauration de la biodiversité sur les campus
→ *Continu – Equipes pédagogiques concernées, associations, organisation d'un concours (SVEC)*

Coût de l'action : €€ (Financement par les composantes et la CVEC)

Indicateur / Jalon	Cible
Nombre de formations utilisant des terrains expérimentaux sur les campus	25
Projets étudiants sur la Biodiversité des campus	2 / ans mis en œuvre

4.3 Développer une gestion durable des déchets

Action 4.3.1 – Renforcer le tri des déchets dans les bâtiments

Description

Actuellement, les bureaux des personnels de l'université disposent de deux poubelles : une pour les déchets ménagers et une pour le papier. Les salles de classe ne sont équipées que d'une seule poubelle, rendant impossible le tri des déchets. De même, il y a très peu de poubelles à l'extérieur pour les déchets recyclables. **Une première initiative** a été expérimentée sur le campus d'Annecy. Elle consiste à **installer les points de collecte** dans les couloirs. Chaque point est équipé de deux poubelles de tri (ordures ménagères et recyclables), tandis que les poubelles individuelles seront progressivement supprimées. Des points de collecte ont également été installés à l'extérieur pour permettre le tri. Cette organisation permet de **généraliser le tri des déchets** à l'échelle du bâtiment, de **faciliter** le travail des **équipes de nettoyage**, de mettre en place une signalétique claire pour **améliorer le tri** et ainsi de **limiter les erreurs**. Fort de cette expérience, une réflexion sera menée pour déployer l'initiative sur l'ensemble de l'université.

Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est devenu obligatoire. La majorité des biodéchets produits au sein de l'université est prise en charge par le Crous. Toutefois, une part, issue des espaces de convivialité des personnels ou étudiants reste à la charge de l'établissement. Une réflexion sera engagée sur la mise en place et l'amélioration du tri des biodéchets, en concertation avec le Crous.

Acteurs impliqués

Pilote : Chargé de mission transition écologique

Instance de pilotage : Cotech Déchet (DIRPAT/SEP, SAM, Référents DD&RSE, chargé de projet DDRS)

Parties prenantes internes : DGS ; SAM

Parties prenantes externes : Crous, Prestataire de ménage, agglomérations, prestataire de la collecte des OM et CS

Mise en œuvre et calendrier

- **Retour d'expérience** du groupe Projet sur Annecy et stratégie de déploiement à l'échelle de l'université
→ *Automne 2025 – GT « Tri des déchets »*
- **Échange avec le Crous sur les biodéchets** : identifier les complémentarités et les zones de partage de responsabilité sur la gestion des biodéchets
→ *2026 – GT « Tri des déchets » + Crous*
- **Intégration du nouveau système de tri au marché de ménage** : intégrer les exigences dans le cahier des charges du marché de ménage à renouveler en 2026. En parallèle, travail sur les dispositifs dans les sanitaires (essuie-mains, savons, etc) géré par les prestataires de ménage.
→ *Automne 2025 – SAM, DIRPAT*
- **Déploiement opérationnel** : lancement du tri à l'échelle de l'université
→ *2026-2027 – SEP*

Coût de l'action : € (le montage du marché doit permettre de rester à coût constant)

Indicateur / Jalon	Cible
Nombre de bâtiments équipés de points de collecte dans les couloirs	Bourget en 2026 Jacob en 2027
Volume de déchets triés par flux (OM, recyclables, biodéchets)	Diminution du volume de déchets non recyclés de 10% en 2027 / 2026

Action 4.3.2 – Favoriser le réemploi et la seconde vie à l'université

Description

De nombreux équipements, tels que le **meublé**, le **matériel informatique** ou d'autres **ressources**, sont souvent jetés alors qu'ils sont encore fonctionnels. Afin de favoriser leur **réemploi** au sein de l'université, il est prévu dans un premier temps de développer une **plateforme en ligne**, sur laquelle les personnels pourront proposer des **objets** dont ils **n'ont plus l'usage**. Grâce à cette plateforme, les membres de la communauté universitaire pourront **poster des annonces** (photos, description, état), permettant ainsi à d'autres services, composantes ou laboratoires **de continuer à les utiliser** pour un usage professionnel. Cette initiative contribue à **réduire les achats de matériel neuf** et la **production de déchets**, tout en répondant aux **attentes ministérielles** en matière de promotion **du réemploi**. Dans un second temps, cette plateforme pourra intégrer en plus de l'usage professionnel, un usage personnel afin de permettre notamment aux nouvelles promotions étudiantes de s'équiper à moindre coût. En complément, un centre partagé pour l'économie circulaire initié par l'alliance Agir Ensemble – USMB (CROUS, agglomérations) est en réflexion sur les campus afin de favoriser la réparation, la réutilisation et l'éducation.

Acteurs impliqués

Pilote : Chargé de mission Transition Ecologique

Instance de pilotage : Cotech Déchet (DIRPAT/SEP, SAM, Référents DD&RSE, chargé de projet DDRS)

Parties prenantes internes : DGS, DN, DirCom

Parties prenantes externes : Collectif AGIR Ensemble « Des campus durables dans des villes durables » Savoie Mont Blanc, Prestataires, agglomérations, CROUS, ESAAA

Mise en œuvre et calendrier

- **Cadrage du projet** : Catégories de matériel proposé sur la plateforme, conception de la plateforme en ligne (fonctionnalités, modérateur, serveur/BDD, maintenance ...) → 2025 – Agir Ensemble, Prestataire, DN, DAJI
- **Développement de l'outil** et création d'un guide d'utilisation → 1^{er} semestre 2026 – Agir Ensemble, Prestataire
- **Lancement de la plateforme et gestion** → 2^{ème} semestre 2026 – COM, DN

Coût de l'action : €€ (estimation à 30k€ partagé entre une dizaine d'universités membres du collectif national Agir Ensemble)

Indicateur / Jalon	Cible
Plateforme en ligne de recyclerie (réemploi au sein de l'université)	Disponible en 2026

5 Politique sociale

L'axe **Politique sociale** du Schéma directeur DD&RSE affirme la volonté de l'université de promouvoir une **communauté universitaire inclusive, équitable et attentive au bien-être de tous**. Il vise à renforcer l'égalité entre les personnes, à améliorer la qualité de vie au travail et à soutenir les parcours professionnels et étudiants. Pour les **personnels**, cela se traduit par la mise en œuvre **d'un plan égalité**, le **comité santé et bien-être au travail**, et des actions en faveur du **développement des compétences** et de l'amélioration des conditions de travail, notamment dans le cadre du label **HRS4R**. Pour les **étudiants**, l'université s'engage à garantir un **accueil de qualité**, à favoriser **l'inclusion** et **l'égalité** des chances, et à créer un environnement propice à l'épanouissement et à la réussite de chacun.

5.1 Favoriser l'égalité et la qualité de vie au travail au sein des personnels

Action 5.1.1 – Mettre en œuvre le plan égalité

Description

Le **Plan d'Égalité Professionnelle** (PEP) de l'université Savoie Mont Blanc renforce l'engagement de l'établissement en faveur de **l'égalité entre les femmes et les hommes**. L'USMB s'attache à ce que le déploiement de ce plan au travers d'actions concrètes contribue à réduire les **inégalités professionnelles** entre les femmes et les hommes qui travaillent au quotidien à son service.

Le premier plan 2021-2023, en vigueur, sera **renouvelé** d'ici la fin de l'année universitaire **2024-2025** pour la période 2025-2027.

Acteurs impliqués

Pilote : Vice-présidence aux personnels, en lien avec la direction des ressources humaines

Instance de pilotage : Comité égalité

Parties prenantes internes : VP CA, Directions centrales, Direction de composante, Service de prévention, Référents « égalité professionnelle », Représentants du personnel, UNITA (Re-UNITA)

Parties prenantes externes : Organismes de formation, appui campagnes de communication ministérielles

Mise en œuvre et calendrier

Le plan d'action de l'USMB est structuré en cinq axes :

- **Gouvernance** de la politique d'égalité professionnelle
- **Évaluation**, prévention et traitement **des écarts de rémunération** : créer les conditions d'un égal accès aux responsabilités professionnelles
- Amélioration des conditions pour un **égal** accès des **femmes** et des **hommes** aux corps, grades et emplois
- Articulation entre vie **personnelle** et vie **professionnelle**
- Lutte contre les **violences sexuelles et sexistes**, les harcèlements et les discriminations

Coût de l'action : €€ (Appel à projet ou budget programme de formation ou budget DN pour la plateforme VSS)

Indicateurs	Cible
Amélioration de l'index règlementaire égalité professionnelle à compter de 2022	Hausse de 2 points (passage de 86/100 à 88/100)

Nombre de personnels formés sur la thématique de l'égalité professionnelle	150
--	-----

Action 5.1.2 – Poursuivre les actions de la mission Santé et Bien-être au travail

Description

La **mission « Bien-être - santé »**, pilotée par la vice-présidente en charge des personnels, porte la politique de **qualité de vie au travail pour l'ensemble des personnels**. Elle promeut le bien-être individuel à travers diverses actions : **enquête** annuelle sur le **télétravail**, **Baromètre social**, **Journée des personnels**, Arbre de Noël, encouragement à la **pratique sportive** sur le temps méridien, **formations** aux premiers secours en santé mentale, à la communication bienveillante et à la gestion des conflits.

De nouvelles **actions** sont envisagées : un **cycle mensuel d'ateliers d'1h** (en présentiel et à distance) sur le bien-être au travail au sens large (stress, alimentation, addictions...), des **chartes** sur les **usages des outils de communication**, ainsi que des conférences sur l'organisation du travail.

Acteurs impliqués

Pilote : Chargé de mission « bien-être – santé »

Instance de pilotage : Comité de pilotage de la mission bien-être et santé au travail

Parties prenantes internes : Direction des ressources humaines, Direction de la communication, Direction du patrimoine, Services de santé et de prévention, Services des sports

Parties prenantes externes : Prestataires externes au besoin

Mise en œuvre et calendrier

Les actions de la mission bien-être et santé sont menées chaque année, et inscrites dans le plan de formation de l'université Savoie Mont Blanc.

- **Baromètre social** : réalisé tous les 2 ans, et fait l'objet d'un dialogue social avec les partenaires sociaux, en amont du lancement de cette programmation, concernant les items abordés
- **Enquête** qualitative **télétravail** : menée chaque année, et fait l'objet d'une restitution en instance sociale
- **Journée des personnels et arbre de Noël** : chaque année
- **Formations** : tout au long de l'année

Coût de l'action : €€

Indicateurs	Cible
Augmentation du volume des inscrits à la Journée des personnels et à l'arbre de Noël	+50
Augmentation du nombre de participants aux formations	+10%

Action 5.1.3 – Accompagner le développement des compétences nécessaires aux transitions et aux carrières

Description

Le **plan de développement des compétences** (PDC) s'adresse à l'ensemble des personnels de l'établissement qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels (B.I.A.T.S.S., Enseignants, Enseignants-chercheurs). Ce plan est construit sur une **base de formations pérennes** et sur le recueil de nouveaux besoins de formation des personnels. Il fait l'objet d'un dialogue en groupe de travail avec les organisations syndicales, apporte une réponse pluriannuelle à ces besoins identifiés, comporte une approche collective

(les demandes de formation individuelle ne sont pas évoquées dans le PDC), et soutient les axes stratégiques identifiés par la gouvernance, notamment les TEDS.

Concernant les formations aux transitions, l'objectif est double : a) initier les personnels aux enjeux des transitions et pistes d'actions concrètes et b) proposer au-delà de l'initiation des formations plus poussées, notamment pour les personnels qui souhaiteraient s'investir en tant que référent TEDS au sein des composantes, services et directions.

Acteurs impliqués

Pilote : Direction des ressources humaines – Service Développement RH et social

Instance de pilotage : CSA

Parties prenantes internes : DRH, Instituts des transitions, département APPRENDRE, représentants du personnel

Parties prenantes externes : Prestataires externes

Mise en œuvre et calendrier

Le PDC 2025 est composé de dix thématiques de formations collectives, dont :

- 8 thématiques portant sur l'accompagnement dans la carrière des personnels et les conditions de travail : Parcours, environnement professionnel et applicatifs de gestion, Outils relationnels, Encadrement et gestion d'équipe, Management de la recherche, Langues et international, Conditions de travail, prévention, sécurité, Qualité et amélioration continue, Accompagnement et promotion des personnels BIATSS
- 2 thématiques spécifiquement sur les compétences DD&RSE : Formations aux transitions (environnementales et numériques – sensibilisation à l'intelligence artificielle) et Université citoyenne (égalité professionnelle, handicap, laïcité)

Coût de l'action : €€

Indicateurs	Cible
Nombre de personnels formés	80 % en 2030

Action 5.1.4 – Faire du Label HRS4R un levier pour les conditions de travail et la QVT

Description

Lauréate en 2024 du label européen Human Resources for Researchers (HRS4R) l'USMB a le souci d'offrir un **cadre de travail agréable et épanouissant à ses personnels**. Le plan d'actions développé dans le cadre de cette labélisation permet de développer des **actions complémentaires à celles de la mission Bien-être et Santé**, décrite dans l'action 5.1.2.

Le **plan d'actions HRS4R** développe **deux priorités** autour des conditions de travail. Ils visent à **améliorer l'environnement professionnel des chercheurs** et à **soutenir leur évolution de carrière**. Le premier axe met l'accent sur le **renforcement de l'accompagnement des chercheurs, l'amélioration des équipements de recherche** et la **qualité de vie au travail**. Cela se traduit par la création de dispositifs tels qu'une Cellule Europe, un pôle d'innovation collaboratif, un plan d'investissement pour les équipements, mais aussi des actions en faveur du bien-être, de l'égalité professionnelle, et du suivi de la charge de travail. Le deuxième axe s'attache à **l'évolution professionnelle**, à travers **l'amélioration du suivi des carrières** et le **développement de parcours adaptés** : mentoring, formations ciblées, et soutien à la mobilité internationale.

Acteurs impliqués

Pilote : VP RH et VP Recherche

Instance de pilotage : COPIL HRS4R (DAPAC – DRH)

Parties prenantes internes : DRH, DAPAC, DDRV, DN

Mise en œuvre et calendrier

Mise en œuvre assuré par le plan d'actions HRS4R

Coût de l'action : €€

Indicateurs et cible

Cf. plan d'actions HRS4R

5.2 Favoriser l'égalité et la qualité de vie au travail pour les étudiants

Action 5.2.1 – Bien accueillir les étudiants

Description

L'USMB, via son schéma directeur de la vie étudiante, s'engage dans l'accueil et l'intégration des étudiants avec une attention particulière portée sur l'accueil des étudiants internationaux. Lors de leur entrée à l'université, les étudiants sont invités à participer à une **journée d'accueil des primo-arrivants** qui comporte différents temps : temps de sensibilisation sur les VSS, temps de sensibilisation sur les enjeux environnementaux, temps de rencontre avec les services à l'étudiant, les associations étudiantes, les partenaires du territoire et des temps d'animation.

Les **étudiants relais** des différents services (internationaux, vie étudiante, santé, sport) animent des temps de convivialité réguliers pour informer les étudiants et faire la promotion des actions de vie étudiante. Une offre d'actions de vie étudiante est proposée tout au long de l'année et permet de favoriser les rencontres et liens entre étudiants (café relais, soirée jeux de société, actions culturelles, etc.).

Acteurs impliqués

Pilote : SVEC

Instance de pilotage : Comité de pilotage et comité opérationnel CVEC (composé à 50% d'étudiants)

Parties prenantes internes : Services à l'étudiant, Associations étudiantes, chargés de communication USMB et composantes

Parties prenantes externes : Partenaires du territoire : structures culturelles, collectivités territoriales, CROUS, etc.

Mise en œuvre et calendrier

- **Vôga**, évènement d'accueil des primo-arrivants : tous les ans en septembre
- **Evènements récurrents pour les étudiants** : Certains événements sont proposés de manière hebdomadaire ou mensuelle, leur fréquence est revue chaque année en fonction des besoins.

Chaque action fait l'objet d'un plan de communication via différents canaux de communication (espace étudiant, mail, réseaux sociaux, affichage papier et numérique, communication par les pairs avec les étudiants relais, etc.).

Coût de l'action : €€

Indicateurs	Cible
Taux de participations aux journées d'accueil des primo-arrivants	80 %
Nombre d'étudiants relais	12

Action 5.2.2 – Promouvoir un environnement universitaire inclusif et favorable au bien-être des étudiants

Description

Tout au long de l'année, **différents temps de sensibilisation** sont proposés dans le but de **contribuer** au développement d'un **environnement** universitaire favorisant **l'inclusion** et la **réflexion** de la communauté étudiante sur ces sujets.

Un **temps de sensibilisation** sur les **Violences Sexistes et Sexuelles** est proposé lors de la journée des primo-arrivants. Il permet d'informer les étudiants et leur partager différentes ressources. Des informations sont notamment communiquées au sujet de **la plateforme de signalement de l'USMB**, via la diffusion d'une capsule vidéo. Des temps de sensibilisation et d'information portant sur les VSS sont par ailleurs proposés à destination des associations étudiantes.

En parallèle, différentes **actions de sensibilisation** sur les thématiques de **l'égalité et de l'inclusion** sont mises en œuvre tout au long de l'année (actions portées par le SVEC, le SSE et la mission handicap).

Le **festival plus d'égalité** représente un temps fort de l'établissement dans la lutte contre les inégalités et aborde une pluralité de thématiques (égalité femme-homme, handicap, racisme, etc.). La programmation du festival évolue chaque année, en lien avec les services à l'étudiant, les composantes et les acteurs du territoire (associations, institutions, etc.) et contient des actions aux formats variés (tables rondes, stands d'information, animations, distributions de protection menstruelle durable, expositions, témoignages, etc.). Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et s'appuie sur un bilan partagé avec les différents porteurs d'action.

Acteurs impliqués

Pilote : SVEC, SSE et Mission handicap

Instance de pilotage : Comité de pilotage et comité opérationnel CVEC (composé 50% étudiants)

Parties prenantes internes : Services à l'étudiant, Associations étudiantes, Chargés de communication USMB et composantes

Parties prenantes externes : Partenaires du territoire (associations, partenaires institutionnels, collectivités locales)

Mise en œuvre et calendrier

- **Vôga**, évènement d'accueil des primo-arrivants : tous les ans en septembre
- **Evènements de sensibilisation** : de septembre à avril

Coût de l'action : €€

Indicateurs	Cible
Nombre d'actions et nombre de participants aux actions	2 500